



Vices cachés construction et non réponse de l'artisan

Par **pierrotsoon**, le **17/02/2011** à **09:01**

Bonjour,

Propriétaire d'une maison depuis 3 ans , j'ai posé des panneaux photovoltaïques et malheureusement il n'est pas possible de tirer le câble électrique depuis le compteur de la maison au compteur erdf situé en bas de l'allée car les gaines ne le permettent pas.

En effet 1m après la maison , le câble bloc et il y a de la terre et de l'eau dans les gaines (j'en ai essayé 3).

J'ai téléphoné au terrassier qui avait posé ces gaines et était déjà intervenu il y a 2 ans pour un problème similaire et celui-ci ne veut rien savoir.

Il ne répond plus au tel .

Puis je l'obliger par une mise en demeure à effectuer ces travaux ?

Si oui sous quels termes ?

En cas de non réponse , à qui dois je ensuite m'adresser ?

Merci d'avance pour votre aide